



FRANCE / ETATS-UNIS: DES PARTENAIRES ECONOMIQUES DE PREMIER ORDRE

La France et les Etats-Unis sont réciproquement des partenaires économiques majeurs. En moyenne, près d'un milliard USD de transactions commerciales ont lieu chaque jour de l'année entre les deux pays. La France est le neuvième partenaire commercial des Etats-Unis pour les échanges de biens, le sixième pour les échanges de services. Ces échanges sont en fait la partie visible de l'iceberg de nos relations économiques, les investissements réciproques étant la partie immergée : les ventes des filiales américaines en France et des filiales françaises aux Etats-Unis représentent **cinq fois** le montant des échanges commerciaux. En chiffres absolus, la France est le cinquième investisseur étranger (143 milliards USD de stocks, soit 10,4% des IDE) aux Etats-Unis ; mais la France est en fait parmi les quatre pays (avec Japon, Allemagne et Pays-Bas) qui se tiennent dans un mouchoir de poche à la deuxième place, derrière le Royaume Uni.

- **Plus que les échanges commerciaux, ce sont les investissements qui caractérisent l'étroite imbrication de nos économies.** La France participe à la croissance économique américaine : environ 2400 filiales d'entreprises françaises implantées aux Etats-Unis fournissent plus de 500 000 emplois directs sur le territoire et génèrent un chiffre d'affaires annuel de 160 milliards USD (essentiellement des 100 plus grandes filiales). Les filiales américaines en France fournissent près de 580 000 emplois et réalisaient un chiffre d'affaires de 135 milliards USD (2001).

En 2003, la France compte parmi les principaux investisseurs aux Etats-Unis, avec **143 milliards USD** de stocks soit 10% des investissements directs étrangers sur le territoire, notamment derrière le Royaume Uni (17%). Les Etats-Unis sont la première destination des investissements français à l'étranger. Le stock d'investissements français a plus que **quadruplé** sur la dernière décennie ! Les principaux secteurs d'investissements sont : l'industrie manufacturière (40%, dont chimie 16% et machinerie 15%), la finance (19%), l'information (18%) et le commerce de gros (11%). Les principales acquisitions et prises de participations d'entreprises françaises aux Etats-Unis en 2003 ont eu lieu dans le secteur de l'informatique (Business Objects/Crystal Decisions Inc.; Alcatel/TiMetra), des services marketing (Taylor Nelson Sofres/NFO WorldGroup Inc.) et de la chimie (Rhône Capital LLC/Alcoa Specialty Chemicals).

En 2003, les Etats-Unis sont le troisième investisseur étranger (13%) en France, derrière les Pays-Bas et le Royaume-Uni, avec des stocks de 55 milliards Euros, principalement dans l'immobilier et les services aux entreprises (45%), l'industrie manufacturière (25%) et le secteur financier (14%). Les stocks d'investissements américains en France ont doublé au cours de la dernière décennie.

Selon la CNUCED, les Etats-Unis étaient en 2003 le premier investisseur mondial (152 milliards USD de flux sortants) et la France le troisième (57 milliards USD). Les Etats-Unis étaient à la quatrième place mondiale des bénéficiaires de flux d'investissement derrière le Luxembourg (pour son rôle transitaire), la Chine et la France.

- **Ce qui est vrai des investissements l'est aussi, dans une moindre mesure, des échanges.** La France est un partenaire commercial important des Etats-Unis. En 2004, selon les Douanes françaises, la France exportait 23 milliards Euros de marchandises aux Etats-Unis, contre 22,4 milliards Euros d'importations, dégagant donc un léger excédent commercial. La France est le neuvième fournisseur (part de marché de 2%) et le dixième client des Etats-Unis. Les Etats-Unis sont notre 5^{ème} client et notre 3^{ème} fournisseur.

Contrairement aux idées reçues, ce ne sont pas les produits agroalimentaires ou de la mode, traditionnellement associés à l'image de la France, qui constituent le secteur principal de nos échanges commerciaux, mais **l'aéronautique**. Nos exportations sont essentiellement des produits industriels : avions, réacteurs et machines (30%), chimie (23%), automobile et énergie (8%). L'agroalimentaire représente moins de 10% de nos exportations aux Etats-Unis, incluant les vins/spiritueux (moins de 4%).

Ces exportations contribuent aussi à la croissance américaine à travers les nombreux emplois qu'elles génèrent dans les filières logistiques et de distribution. Enfin, une part importante de nos échanges bilatéraux correspond en fait à du commerce intra firmes: selon le Département du commerce, environ **60%** des exportations américaines vers la France (14 milliards USD) étaient effectuées par des filiales françaises.

- Le **fort degré d'intégration** des deux économies explique que le désaccord politique entre la France et les Etats-Unis envers la guerre en Irak n'a **pas eu d'impact substantiel**, malgré certains sondages d'opinion publique qui suggéraient que le boycott économique serait un moyen de rétorsion envers la France. De véritables boycotts seraient néfastes pour des milliers d'emplois des deux cotés de l'Atlantique.